

EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL

SESSION 2020

ÉPREUVE DE PROJET OU ÉTUDE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

L'établissement d'un projet ou étude portant sur l'une des options, choisie par le candidat lors de son inscription.

Durée : 4 heures
Coefficient : 5

SPÉCIALITÉ : PREVENTION ET GESTION DES RISQUES

OPTION : HYGIÈNE, LABORATOIRES, QUALITÉ DE L'EAU

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 46 pages dont 1 annexe

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.
S'il est incomplet, en avertir le surveillant**

- ♦ Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- ♦ Vous répondrez aux questions à l'aide des documents et de vos connaissances.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

Ingénieur territorial, vous êtes responsable du service Prélèvements et analyse d'un laboratoire départemental, LABODEP.

Il y a quelques semaines, dans le cadre d'une campagne de prélèvement, votre service a mis en évidence des concentrations importantes de *Legionella pneumophila* (~7 000 UFC/l) au sein d'un réseau d'eau chaude de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) « l'Âge d'Or » (cf Annexe 1). Vous avez alerté immédiatement cet établissement et votre hiérarchie. Une surveillance médicale des résidents a été rapidement mise en place en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé.

« L'Âge d'Or » est géré en régie directe par le Département qui vous emploie, INGEDEP. En raison d'une vacance de poste, l'établissement a connu des problèmes de maintenance dans les jours précédant la campagne de prélèvement. Un nouveau responsable du bâtiment doit prochainement prendre ses fonctions.

Le Département INGEDEP possède plusieurs équipements publics avec des réseaux d'eau chaude à entretenir (des collèges, des centres de vacances en montagne pour les collégiens, deux EHPAD, des équipements sportifs, ...)

La Direction Générale vous missionne pour piloter une démarche transversale d'analyse et d'expertise. Celle-ci a pour objectif d'aider l'Âge d'Or à résoudre l'incident mais aussi de guider plus largement la collectivité dans la maîtrise du risque légionnelles pour ses équipements.

La directrice générale des services vous demande de préparer les éléments suivants :

Question 1 (6 points)

Vous rédigerez à son attention un diagnostic des enjeux réglementaires et techniques que recouvre le problème de la légionellose, ce au regard des diverses compétences exercées par le Département.

Question 2 (7 points)

Le bien-être du troisième âge est un axe politique prioritaire de la mandature. L'incident qui s'est déroulé à « l'Âge d'Or » est donc pris très au sérieux par la Direction Générale. C'est pourquoi elle mobilise ses équipes pour améliorer durablement la maîtrise du risque légionellose sur l'EHPAD mais aussi sur l'ensemble de ses équipements.

Elle vous a désigné pour piloter la démarche en mode projet.

- a) Vous décrirez brièvement en quoi consiste le mode projet, et la manière dont cela peut se traduire concrètement dans la situation décrite. (2 points)

- b) Quels sont les acteurs que vous associez dans la démarche ? Pour chacun d'entre eux, vous motiverez leur présence en précisant leur rôle et la plus-value attendue. Vous structurerez votre réponse sous la forme d'un tableau. (2,5 points)
- c) Il est nécessaire de réaliser un diagnostic précis de la situation. Plusieurs outils ou ressources peuvent être consultés pour réaliser ce bilan. Pour chacun d'eux, vous préciserez :
- l'acteur qui assure sa mise à disposition,
 - les différents critères évalués, ainsi que les objectifs auxquels ils répondent.

Vous structurerez votre réponse sous la forme d'un tableau. (2,5 points)

Question 3 (5 points)

Quelles mesures concrètes et opérationnelles proposez-vous pour répondre à l'objectif fixé par la Direction Générale de maîtrise du risque légionellose ? Vous distinguerez les actions à engager pour l'EHPAD « l'Âge d'Or » et pour les autres Etablissements Recevant du Public (ERP).

Vous préciserez en outre :

- les modalités de déclinaison des actions,
- les modalités de suivi, ainsi que des suggestions d'indicateurs.

Question 4 (2 points)

Vous dresserez une fiche synthétique et pratique à destination du nouveau « responsable bâtiment » de l'Âge d'Or afin de l'aider au plus tôt à maîtriser le risque légionnelles au sein de l'EHPAD.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Une maison de retraite du Rhône fermée après la mort de cinq pensionnaires » - *lemonde.fr* - 19 septembre 2013 - 2 pages
- Document 2 :** « Legionnelles et légionellose » - ANSES - 24 août 2016 - 3 pages
- Document 3 :** « Circulaire DGS/EA4 n° 2010-448 du 21 décembre 2010 relative aux missions des agences régionales de santé dans la mise en œuvre de l'arrêté du 1er février 2010 relatif à la surveillance des légionnelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire » - *Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé / Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale. BO Santé, Protection sociale, Solidarité n°2011/1* - 15 février 2011 - 17 pages
- Document 4 :** « Bilan des cas de légionellose survenus en France en 2018 » - *Santé Publique France* - 1^{er} août 2019 - 7 pages

- Document 5 :** « Prévenez le risque légionelle dans vos locaux » - *Plaquette du Laboratoire départemental d'analyses de la Gironde* - juin 2018 - 2 pages
- Document 6 :** « Note d'information n°DGCS/SPA/DGS/EA4/2019/38 du 15 février 2019 relative à la prévention du risque de brûlure par eau chaude sanitaire et du risque de légionellose dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées ou pour personnes handicapées » - *Ministère des Solidarités et de la Santé. BO Santé, Protection sociale, Solidarité n°2019/3* - 15 février 2019 - 10 pages

Liste des annexes :

- Annexe 1 :** Résultats d'analyses EHPAD l'Âge d'Or - Laboratoire Départemental - 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.